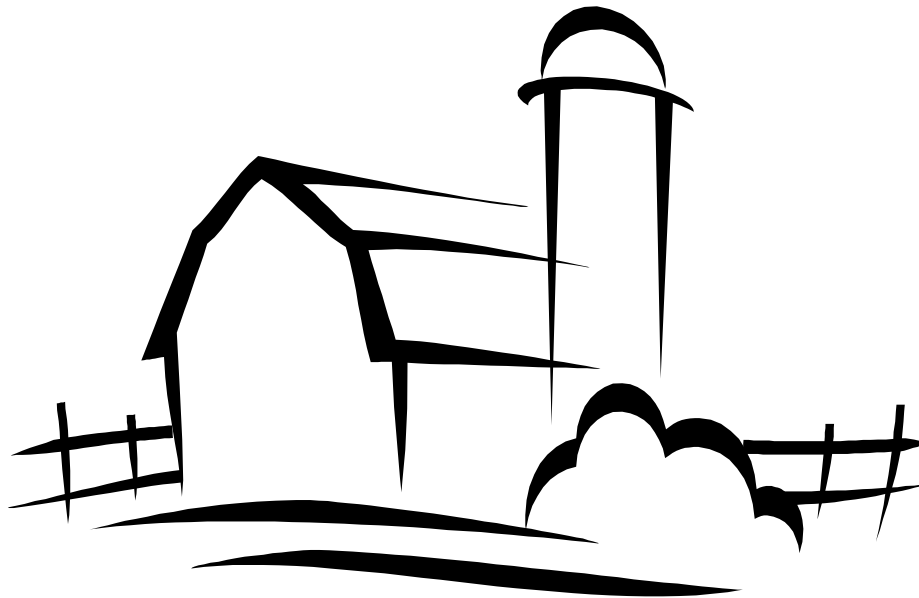


Mémoire présenté  
au bureau d'audience publiques sur l'environnement  
dans le cadre de la consultation publique sur

Le développement durable de la production porcine au  
Québec



Ferme Diane R. & Victor Blais  
Producteurs porcins, Bovins  
Acéricoles et Forestiers  
Dépendants en partie d'ententes d'épandage

## Remerciement

Nos remerciements au ministre de l'environnement pour avoir mis sur pied des audiences du BAPE sur le développement durable de la production porcine, ce qui a donné la chance au M.A.P.A.Q., Aquinac, UPA et FPPQ de justifier leurs profondes orientations de croissance économique et de faire valoir leurs stratégies face à l'environnement.

Remerciement également pour avoir donné la chance aux citoyens, aux groupes environnementaux, aux municipalités, ainsi qu'aux producteurs agricoles de toutes catégories de faire valoir leur point de vue.

Remerciement aux commissaires pour leur excellent travail fait à ce jour et qui doit se poursuivre tout au long du processus pour obtenir une orientation du pouvoir politique, corporatif mais aussi individuel. Pour qu'ainsi notre société grandisse dans le respect de l'environnement, la durabilité de nos ressources et l'enrichissement de la population en général et laisse un héritage motivant pour l'ensemble des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Je remercie tous les agriculteurs et professionnels connus qui ont mis des efforts pour présenter à votre commission un document pour les fermes autonomes qui se veut l'autre côté de la médaille de la production industrielle et intégrée défendue par l'AQUINAC. Tout mon appui à la coalition pour la ferme porcine autonome.

Et enfin, j'espère que notre UPA et syndicat de porc de l'Estrie vous présenteront des priorités et des orientations pour que la production en général et plus particulièrement la production porcine en Estrie soit l'affaire des producteurs vivants dans nos campagnes plutôt qu'aux gens en « agro-business » des gérants et des entreprises mobiles; des industriels, « aujourd'hui ici, demain ailleurs ».

Ferme Diane R. et Victor Blais

## Portrait de notre ferme

Ferme Diane R. & Victor Blais est une ferme diversifiée qui au fil des ans a développé ses productions :

- ◆ 165 truies naisseur-finiisseur
- ◆ 45 vaches naisseur-finiisseur
- ◆ 475 acres détenteur ; 370 acres en culture (300 en propriété, 70 loués)
- ◆ 170 acres en boisé - érablière 2800 entailles
- ◆ Elle compte sur plus de 3 receveurs pour la valorisation du fumier et du purin en surplus.

Depuis le début, notre entreprise a permis à deux familles d'y tirer le revenu (parents et enfants), mais aujourd'hui, trois travailleurs à temps plein et deux autres à temps partiel comprenant les propriétaires y exécutent l'ensemble des travaux.

Notre diversification et la modération dans le développement des productions animales font suite à notre détermination, notre désir de conserver notre autonomie, de pratiquer l'agriculture durable et de respecter l'environnement et conserver la ressource pour les générations futures. En voici quelques exemples de développement et les objectifs qui y sont poursuivis.

- ◆ Introduction de l'élevage bovin
  - ⌘ Diminution de l'érosion des sols en pente
  - ⌘ Introduction de prairies permanentes
- ◆ Augmentation des surfaces en cultures
  - ⌘ Valorisation des fumiers et lisiers
- ◆ Exploitation de l'érablière
  - ⌘ Diversification des revenus
  - ⌘ Occupation de la main-d'œuvre printanière
- ◆ Épandage avec rampe
  - ⌘ Réduction des pertes d'azote
  - ⌘ Amélioration de la précision de l'épandage

- ◆ Agriculture biologique
  - ⌘ Rentabiliser l'agriculture durable
  - ⌘ Poursuivre l'amélioration des rotations
  - ⌘ Éliminer des pesticides
  - ⌘ Remplacer l'achat d'intrants par des salaires
- ◆ Augmentation du nombre de receveurs
  - ⌘ Réduire l'enrichissement en  $P_2O_5$
  - ⌘ Maintenir un rapport raisonnable entre le sol et nos élevages

Chez nous, les rejets d'élevage ont toujours été perçus comme une ressource à valoriser plutôt qu'un déchet à éliminer, à se débarrasser. Nous avons toujours été à l'affût des informations fournies par les vulgarisateurs du M.A.P.A.Q., du MENQ, du centre d'agriculture biologique et le club agro-environnemental du C.D.A., aussi grâce au club d'encadrement technique porcin sans oublier les autres agriculteurs motivés par la valorisation des rejets d'élevage.

## Développement de la production en général

La tendance qui s'installe en production porcine est que dans l'avenir, il faut être spécialisé, performant et viser les économies d'échelle et toujours le moindre coût pour conserver ainsi nos parts du marché et surtout toujours poursuivre la croissance économique.

L'autre tendance, c'est d'avoir une agriculture durable, plus harmonieuse, diversifiée (au niveau de la ferme et de l'entourage), des entreprises moins productivistes mais misant plus sur les économies énergétiques dues aux interactions (élevage-sol) et surtout des bénéfiques à plus long terme. Ces entreprises misent sur l'enthousiasme des exécutants qui sont propriétaires ou intimement liés et appréciés des propriétaires. Des entreprises qui placent dans leurs priorités, leurs choix familiaux et les attentes des communautés où ils vivent. Des gens prêts à donner gratuitement à la ferme dans les périodes difficiles.

Même nos économistes sont divergents, pour certains le productivisme est une tendance lourde qu'il faut respecter pour survivre, pour d'autres c'est différent. Je me permets de vous livrer quelques idées que j'ai retenues lors d'une présentation à un colloque régional d'un économiste réputé. Le sol y étant présenté comme la ressource principale, la base de l'agriculture; les bâtiments, les équipements, la technologie comme des biens accessoires dans lesquels il ne faut pas investir trop dans leur longévité car avec la mondialisation, les opportunités de marché peuvent changer rapidement (aujourd'hui, la production porcine, peut-être demain ce sera les végétaux etc.). Selon ce même économiste, la ferme familiale de grandeur modeste est une avenue très prometteuse, vu sa flexibilité pour faire face à la mondialisation, en autant que ces exploitations soient productives et s'entourent de services communs (mise en marché collective, Syndicat de Gestion, Clubs d'environnement, CUMA, chercheurs, clubs d'encadrement etc.).

## Sécurité sanitaire

Un territoire où l'on respecte la capacité de support des sols serait un avantage même au point de vue sanitaire. En créant des élevages bien dispersés, on réduit les risques d'épidémie comme cela s'est passée en Europe et aussi ici, la pleuro-pneumonie, dans les années 80 et le SRRP, fin des années 90. Il est donc à propos de maintenir des distances

entre les sites d'élevage. Ces animaux, à qui l'on demande d'être de plus en plus performants et assainis, deviennent plus fragiles au niveau des maladies, voir des épidémies. D'où l'importance de maintenir des barrières entre les élevages.

### Valorisation des engrais de ferme

À la semaine verte du dimanche 23 février 2003, fut diffusé un reportage sur les traitements du lisier. Ce qui me dérange dans le traitement complet, c'est l'idée de se débarrasser de l'azote en le volatilisant dans l'air. L'azote est un élément essentiel à la croissance des plantes. Il est aussi un fertilisant dispendieux que l'on importe et il produit avec beaucoup d'énergie. Au Québec, avec l'aide financière de l'État, nous faisons de la recherche pour mettre au point un procédé pour détruire cette richesse.

Au contraire, chez nous, comme bien d'autres producteurs, nous cherchons tous les moyens pour la conservation de l'azote dans nos lisiers pour nos plantes :

- Ajout de produits pour réduire les odeurs dans la porcherie
- Épandage avec pendillards
- Enfouissement à l'épandage
- Épandage sur une prairie après le début de la repousse

### L'élevage en lien avec le sol

Un élément qui a été souvent mentionné à votre commission est le bienfait de l'enrichissement des sols pauvres. Selon les informations que j'ai, pour avoir une bonne récolte les plantes doivent avoir à leur disponibilité suffisamment de  $P_2O_5$  disponible pour combler le prélèvement. Alors si l'on fournit 125% du prélèvement en phosphore, car le phosphore n'est pas à 100% disponible la première année, on doit espérer une bonne récolte même en sols très pauvres. Donc, selon mon expérience avec du purin de porc on ne cherchera pas l'enrichissement en phosphore car vu sa composition (3 portions d'azote pour 2 de phosphore et 2 de potassium) le sol s'enrichit toujours trop vite en  $P_2O_5$ , si on fertilise exclusivement de purin de porcs. C'est pourquoi notre entreprise introduit de plus en plus de légumineuses dans sa rotation pour contenir cet enrichissement non-désiré.

La rotation à l'opposé de la monoculture est une méthode toute simple connue depuis belle lurette qui apporte beaucoup aux sols et devient une avenue pour réduire la teneur en phosphore des sols. L'introduction de légumineuses dans le système de production permet le prélèvement de phosphore sans d'autre apport de lisier, ces plantes étant peu exigeantes en azote. Le producteur pourrait déposer beaucoup de purin l'année des plantes exigeantes en azote, par contre l'année des légumineuses aucun apport de lisier ne devrait être fait, cette récolte prélevant du phosphore et ainsi on abaisserait la moyenne d'enrichissement.

En favorisant de grands élevages sur une superficie de champs plus limitée, les sols s'enrichissent trop rapidement et deviennent de plus en plus dispendieux, de plus en plus à risque. Et plus encore, l'enrichissement pénalise les générations futures.



## Conclusion

Un gouvernement soucieux de ses ressources devrait prendre les moyens nécessaires pour réserver des espaces sur son territoire avec peu d'activité humaine comme la forêt. Ensuite, le territoire québécois devrait préserver des sols agricoles d'une richesse moyenne avec un potentiel de rendement optimum et une charge d'épandage raisonnable. L'espace agricole devrait aussi maintenir une diversité végétale et animale. Le gouvernement devrait prévoir dans son programme des incitatifs financiers pour orienter les producteurs vers des systèmes de production qui protègent toute ses ressources, l'eau, l'air et le sol. Donc, des forêts protégées sur un territoire avec des sols modérément riche en phosphore, des élevages assez dispersés et surtout avec une densité qui permet des règles raisonnables environnementales et qui protège mieux les éleveurs face aux épidémies à venir.

Voilà un exemple des avantages du respect et de la gestion de la ressource. Notre syndicat des producteurs de bois de l'Estrie a depuis longtemps été le protecteur de la forêt privée, en favorisant l'aménagement forestier, en dénonçant les coupes à blanc et en respectant la capacité productive. Ce qui fait qu'il y a quelques années, nous étions considérer comme en augmentation de la valeur sur pieds de nos forêts et plus encore, l'Estrie ayant le plus grand potentiel de développement acéricole au Québec.

Plutôt que de miser sur la croissance économique, le droit de produire et l'enrichissement des sols, nous devrions faire le parallèle avec la forêt en Estrie et maintenir nos élevages en lien avec le sol.

Nous demandons à votre commission :

- ♦ De recommander au gouvernement de mettre en place des mesures, des politiques pour que le développement futur de la production soit en fonction des producteurs autonomes vivants dans nos campagnes.
- ♦ Les règles environnementales devraient exiger aux nouvelles entreprises et aux projets d'agrandissement d'avoir en disponibilité à proximité des sols pour valoriser ces purins selon les normes du CRAAQ pour un horizon d'au moins dix ans.
- ♦ Le producteur devrait être accompagné par des organismes de gestion locaux ou régionaux qui à leur tour chercheraient des débouchés valables. Ainsi, tous les producteurs, des secteurs ayant des receveurs intéressés, devraient être forcés dans un avenir rapproché de s'en tenir aux recommandations du CRAAQ.
- ♦ Les abaques devraient être réservés seulement aux producteurs qui ont épuisé toutes les alternatives à bien valoriser ces engrais.
- ♦ La réglementation devrait avoir un contenu régional car les communautés doivent faire partie des orientations en ce qui concerne la conservation des ressources de leur territoire.